

d'Autel et même des Jésuites. Le dernier versement d'honoraires fait à cet impénitent conseiller date du 24 mai 1700, alors que le problème était depuis longtemps résolu.

Car, les commissaires députés à Luxembourg par le Conseil des Finances et la Chambre des Comptes, Medina et Potter Van der Loo, avaient réintégré Feltz à titre provisoire dans son emploi de contrôleur des domaines par leur arrêté du 27 juillet 1698.⁶⁰⁾ Cette décision ne fut jamais remise en question et c'est ainsi qu'il put présenter deux comptes des amendes pour dégâts commis dans le bois de Grunenwald du 8 mars 1698 au 20 décembre 1700.⁶¹⁾ Son neveu Aldringen lui servait d'assistant, mais, devenu prudent, Feltz renonça à financer une fois de plus pour obtenir sa désignation officielle en qualité d'adjoint.

En principe, il conservait encore quelques droits sur le poste de munitionnaire. Cependant, Léonard Nyssen étant décédé à Bruxelles le 7 août 1700, c'est son gendre Georges Mathias qui obtint sa succession à titre provisoire par décision du Conseil des Finances du 25 novembre suivant.⁶²⁾ Par contre, par dépêche du même jour, Feltz fut chargé, à l'intervention du procureur général, de l'inspection des magasins de munitions de Luxembourg.

On lui demandait en même temps son avis sur Mathias et il s'attribua le beau rôle en vantant, dans sa réponse du 19 janvier 1701, les qualités du nouveau pourvu, qui, d'ailleurs, avait constamment aidé son beau-père Nyssen dans ses fonctions à Namur et à Luxembourg.

Martin prit d'ailleurs fort au sérieux ses devoirs d'inspecteur. On trouve dans ses papiers la minute de l'inventaire de l'armement de la forteresse, travail commencé le 14 décembre 1700 et qu'il effectua aussi bien au Grand Arsenal qu'aux magasins de Saint-Joost, des Jésuites et du Saint-Esprit.⁶³⁾ Ce document, d'un grand intérêt pour l'histoire militaire, montre cependant que les approvisionnements de cette période de paix relative étaient fort loin de ceux qu'il eut à organiser du temps de son activité comme munitionnaire.

Nous n'avons évoqué jusqu'ici Martin Feltz que dans les vicissitudes de sa carrière publique. Il eut bien d'autres préoccupations, car il fut le gestionnaire, le receveur et l'administrateur des biens luxembourgeois de Louis de la Neuveforge, chevalier, conseiller du Roi en son Conseil privé et d'Etat, député ordinaire à la Diète impériale de Ratisbonne. Homme d'affaires de ce haut personnage dès 1673, il ne reçut cependant commission officielle que le 22 décembre 1679, renouvelée d'ailleurs le 26 octobre 1684 et le 9 mars 1686.

Une grande partie des Papiers Martin Feltz — en l'occurrence la section VIII — est consacrée à cette gestion importante, qui amenait chaque jour un surcroît de travail. On y trouve de nombreuses lettres autographes aux armes des Neuveforge. Elles sont sans grand intérêt et portent le plus souvent sur d'infimes détails. A la lecture, on en tire cette conclusion que le rédacteur, en dépit des charges insignes dont il était revêtu, n'avait rien d'un personnage d'envergure. Le commis était, très certainement, bien supérieur au maître.

Feltz s'avère comme toujours extrêmement méticuleux. On a conservé ses comptes de 1679-1681, 1681-1687 et 1700-1702 avec leurs quittances et autres